EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/12/14

Reçu en Préfecture le : 16/12/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 décembre 2014
D-2014/725

Aujourd'hui 15 décembre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Benoit MARTIN

Musée d'Aquitaine. Coproduction d'exposition. Convention de partenariat avec l'IEP Bordeaux (Laboratoire Les Afriques dans le Monde). Autorisation.

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux (musée d'Aquitaine) et l'IEP (Institut d'études politiques de Bordeaux. Laboratoire Les Afriques dans le Monde) souhaitent réaliser en coopération une exposition intitulée « Les classes moyennes en Afrique. Sciences sociales et photographie », présentée au musée d'Aquitaine du 29 novembre 2014 au 22 février 2015. Cette exposition réalisée dans le cadre d'un programme de recherche conduit sur plusieurs années dans cinq états africains, propose un voyage au cœur de ce qui a été nommé « classes moyennes » africaines et ses différentes mutations depuis les années 2010, à travers les clichés commandés au photographe Joan Bardeletti.

A cette occasion, le musée d'Aquitaine s'engage à assurer le pilotage technique du projet et à assumer les frais techniques de l'exposition ainsi que les dépenses afférentes à la conception scénographique, au graphisme, au transport et à l'encadrement des photos ainsi qu'à la communication et au vernissage de cette manifestation.
Le musée d'Aquitaine versera une participation de 2 700 € au photographe Joan Bardeletti pour ses honoraires et frais de déplacements.

En contrepartie, l'IEP Bordeaux s'engage à assurer le commissariat ainsi que le contenu scientifique de cette exposition. Il financera les frais de tirages ainsi que la programmation culturelle et les visites publiques commentées de cette exposition.

L'exposition ne se déployant qu'au rez-de-chaussée de l'espace Aquitaine et l'IEP y apportant une importante contribution, le musée d'Aquitaine souhaite que le tarif d'entrée soit fixé à 4 € tarif plein (et non 6,50€) et que la gratuité soit accordée aux étudiants et personnels de l'IEP Bordeaux durant toute la durée de l'exposition et sur présentation d'un justificatif.

Une convention de partenariat a été établie pour déterminer les interventions de chacun des partenaires.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer ce document.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 décembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE
L'IEP BORDEAUX (LABORATOIRE LES AFRIQUES DANS LE MONDE)
ET
LE MUSÉE D'AQUITAINE
DANS LE CADRE
D'UNE COPRODUCTION D'EXPOSITION

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du reçue à la Préfecture de la Gironde le

D'une part,

Et l'IEP (Institut d'études politique de Bordeaux. Laboratoire Les Afriques dans le Monde), situé 11 Allée Ausone – 33600 Pessac
représenté par son Directeur, Monsieur Vincent Hossmann-Martinot

D'autre part,

PRÉAMBULE
L'IEP Bordeaux (Laboratoire Les Afriques dans le Monde) et la ville de Bordeaux (musée d'Aquitaine) ont souhaité mettre en œuvre un partenariat pour la réalisation d'une exposition « Les classes moyennes en Afrique. Sciences sociales et photographie » qui sera présentée au musée d'Aquitaine du 29 novembre 2014 au 22 février 2015.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION
Cette exposition propose un voyage au cœur de ce qui a été nommé « classes moyennes » africaines depuis les années 2010. Elle rend compte d'un programme de recherche conduit depuis plusieurs années par Dominique Darbon et Comi Toulabor dans cinq Etats africains, et s'appuie sur les clichés commandés dans le cadre de ce travail au photographe Joan Bardeletti.
La présente convention détermine les interventions et apports respectifs de chacun des deux partenaires dans le cadre de ce projet.

ARTICLE 2 : BUDGET PREVISIONNEL
Le budget prévisionnel de l'exposition s'élève à 20 000 .
La Ville de Bordeaux participe à hauteur de 10 500 et l'IEP à hauteur de 9 500 .

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX (MUSÉE D'AQUITAINE)
La Ville de Bordeaux (musée d'Aquitaine) s'engage à :

- assurer le pilotage technique de l'exposition
- prendre en charge, le transport des photographies ainsi que leurs travaux d'encadrement
- prendre en charge les frais liés à la scénographie et au graphisme de l'exposition,
- concevoir et mettre en œuvre le plan de communication générale
- organiser le vernissage de l'exposition
- verser la somme de 2 700 € représentant les frais d'honoraires et de

déplacement du photographe Joan Bardeletti
- accorder, pendant la durée de l'exposition, la gratuité aux étudiants et personnels de l'IEP
- Bordeaux, sur présentation d'un justificatif et proposer un tarif d'entrée à 4 tarif plein (2 tarif réduit).

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS DE L'IEP BORDEAUX (LABORATOIRE LES AFRIQUES DANS LE MONDE)
l'IEP Bordeaux (Laboratoire Les Afriques dans le Monde) s'engage en contrepartie à :
- assurer le commissariat scientifique de l'exposition
- rédiger les contenus (textes, cartels) de cette exposition
- prendre en charge les frais des tirages photographiques
- réaliser la programmation culturelle de cette exposition et assurer les visites publiques commentées.

ARTICLE 5 : ASSURANCE DE L'EXPOSITION
Les œuvres seront assurées par le musée d'Aquitaine, pour le montant global de 8 092 conformément au devis transmis par photo Online le 27 septembre 2014.

ARTICLE 7 : RÉSILIATION
La présente convention peut être dénoncée à tout moment par l'une des deux parties par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à l'autre contractant, en respectant un préavis de trois mois.
La dénonciation n'ouvre droit à aucun dédommagement.

ARTICLE 8 : COMPÉTENCES JURIDICTIONNELLES
Les litiges relatifs à l'application de la présente convention seront soumis aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

ARTICLE 9 : DURÉE DE LA CONVENTION :
Cette convention prend effet à compter de sa signature jusqu'à la fin de l'exposition.

ARTICLE 10 : ÉLECTION DE DOMICILE
Les parties conviennent pour l'exécution des présentes de faire élection de leur domicile à leur siège respectif :
- La Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, place Pey-Berland – 33077 Bordeaux cedex
- IEP Bordeaux (Laboratoire Les Afriques dans le Monde), 11 Allée Ausone – 33600 Pessac

Fait à Bordeaux, le

En deux exemplaires originaux

Pour la Ville de Bordeaux Le Maire,	Pour l'IEP Bordeaux Le Directeur
Alain Juppé	Nom